

Annexe II

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BTS CONCEPTION ET INDUSTRIALISATION EN MICROTECHNIQUES				Candidats			
				Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités	Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance	
Épreuves	Unité	Coef.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E1 - Culture générale et expression	U1	1	ponctuelle écrite	4 h	CCF 3 situations	ponctuelle écrite	4 h
E2 - Langue vivante étrangère	U2	1	ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de prépara- tion)	CCF 2 situations	ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de prépara- tion)
E3 - Mathématiques-sciences physiques appliquées							
E31 - Sous-épreuve : Mathématiques	U31	1,5	ponctuelle écrite	2 h	CCF 2 situations	ponctuelle écrite	2 h
E32 - Sous-épreuve : Sciences physiques appliquées	U32	1,5	ponctuelle écrite	2 h	CCF 2 situations	ponctuelle écrite	2 h
E4 - Conception préliminaire d'un système microtechnique	U4	2	ponctuelle écrite	4 h	CCF 1 situation	ponctuelle écrite	4 h
E5 - Conception détaillée							
E51 - Sous-épreuve : Conception détaillée : Pré-industrialisation	U51	2	ponctuelle écrite	6 h	CCF 1 situation	ponctuelle écrite et pratique	6 h
E52 - Sous-épreuve : Conception détaillée : Modélisation	U52	2	CCF 1 situation		CCF 1 situation	ponctuelle pratique	6 h
E6 - Épreuve professionnelle de synthèse Développement industriel d'un produit microtechnique et rapport de stage en entreprise	U6	4	ponctuelle orale	1 h 20	ponctuelle orale (1 h 20)	ponctuelle orale	1 h 20